

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

AVIS DE CONVOCATION

A :	M. Marc-André Plante	M. Simon Paquin
	Mme Brigitte Villeneuve	M. Robert Morin
	Mme Nathalie Bellavance	Mme Nathalie Ricard
	M. Dany St-Pierre	M. André Fontaine
	M. Réal Leclerc	M. Jacques Demers
	M. Serge Gagnon	M. Robert Brisebois
	M. Éric Fortin	Mme Nathalie Lepage
	M Yan Maisonneuve	M. Marc-André Michaud
	Mme Caroline Desbiens	

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra le **MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019 À 19 H**, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne.

1. Ouverture de la séance (661-12-2019);
2. Adoption de l'ordre du jour (662-12-2019);
3. Adoption du budget 2020 (663-12-2019);
4. Adoption du règlement numéro 743 prévoyant la tarification pour l'année 2020 pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité (664-12-2019);
5. Adoption du règlement numéro 747 décrétant le taux de toutes les taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2020 de la Ville de Terrebonne (665-12-2019);
6. Période de questions;
7. Levée de la séance (666-12-2019).

Donné à Terrebonne, ce 16^e jour du mois de décembre 2019.

Le greffier,

Me Jean-François Milot, avocat

/cb

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
18 DÉCEMBRE 2019**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le mercredi 18 décembre 2019, à 19 heures, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne, sous la présidence du maire, monsieur Marc-André Plante, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Simon Paquin
Nathalie Bellavance	Robert Morin
Dany St-Pierre	Nathalie Ricard
Réal Leclerc	Jacques Demers
Serge Gagnon	Robert Brisebois
Éric Fortin	Nathalie Lepage
Yan Maisonneuve	Marc-André Michaud
Caroline Desbiens	

tous formant quorum.

Étaient également présents monsieur Alain Marcoux, directeur général, monsieur Stéphan Turcotte, directeur général adjoint, services de proximité, monsieur Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable, et Me Jean-François Milot, greffier.

Était absent monsieur le conseiller André Fontaine.

RÉSOLUTION NO : 661-12-2019

PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard

APPUYÉ PAR : Robert Brisebois

QUE la séance soit et est ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 662-12-2019

PROPOSÉ PAR : Éric Fortin

APPUYÉ PAR : Yan Maisonneuve

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 663-12-2019

ATTENDU le dépôt du budget 2020 de la Ville de Terrebonne lors de sa séance extraordinaire du 9 décembre 2019;

ATTENDU la recommandation CE-2019-1354-REC du comité exécutif du 9 décembre 2019;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR Simon Paquin**

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte les prévisions budgétaires de l'année 2020 prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 249 931 000 \$, tel que décrit ci-dessous :

REVENUS

Taxes	197 404 200
Services rendus aux municipalités	14 998 200
Imposition de droits	12 221 200
Compensations tenant lieu de taxes	7 199 600
Amendes et pénalités	4 956 600
Transferts	4 619 500
Autres revenus d'intérêts	1 500 000
Revenus de placements	800 000
Autres revenus	6 231 700
Total des revenus	249 931 000

CHARGES

Sécurité publique	55 296 200
Transport	39 647 300
Hygiène du milieu	30 369 500
Remboursement dette à long terme	32 430 600
Administration générale	30 705 300
Loisirs et culture	29 464 500
Frais de financement	17 105 200
Aménagement et génie	10 034 200
Remboursement fonds de roulement	2 070 600
Autres charges	2 807 600
Total des charges	249 931 000

Mesdames les conseillères Brigitte Villeneuve, Nathalie Bellavance ainsi que Nathalie Ricard et messieurs les conseillers Dany St-Pierre, Réal Leclerc, Serge Gagnon, Éric Fortin, Yan Maisonneuve, Simon Paquin, Jacques Demers et Robert Brisebois votent pour l'adoption de la présente résolution.

Mesdames les conseillères Caroline Desbiens et Nathalie Lepage ainsi que messieurs les conseillers Robert Morin et Marc-André Michaud votent contre l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION NO : 664-12-2019

PROPOSÉ PAR : Yan Maisonneuve

APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE le règlement prévoyant la tarification pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité, soit adopté sous le numéro 743.

Le projet de règlement a déjà été déposé et copie a été remise aux membres du conseil présents lors de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019.

Mesdames les conseillères Brigitte Villeneuve, Nathalie Bellavance ainsi que Nathalie Ricard et messieurs les conseillers Dany St-Pierre, Réal Leclerc, Serge Gagnon, Éric Fortin, Yan Maisonneuve, Simon Paquin, Jacques Demers et Robert Brisebois votent pour l'adoption de la présente résolution.

Mesdames les conseillères Caroline Desbiens et Nathalie Lepage ainsi que messieurs les conseillers Robert Morin et Marc-André Michaud votent contre l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION NO : 665-12-2019

PROPOSÉ PAR : Simon Paquin

APPUYÉ PAR : Yan Maisonneuve

QUE le règlement décrétant le taux de toutes les taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2020 de la Ville de Terrebonne, soit adopté sous le numéro 747.

Le projet de règlement a déjà été déposé et copie a été remise aux membres du conseil présents lors de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019.

Mesdames les conseillères Brigitte Villeneuve, Nathalie Bellavance ainsi que Nathalie Ricard et messieurs les conseillers Dany St-Pierre, Réal Leclerc, Serge Gagnon, Éric Fortin, Yan Maisonneuve, Simon Paquin, Jacques Demers et Robert Brisebois votent pour l'adoption de la présente résolution.

Mesdames les conseillères Caroline Desbiens et Nathalie Lepage ainsi que messieurs les conseillers Robert Morin et Marc-André Michaud votent contre l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION NO : 666-12-2019

PROPOSÉ PAR : Robert Brisebois

APPUYÉ PAR : Serge Gagnon

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Maire

Greffier
